

Haute-Isle

Bulletin d'information – Janvier à juin 2012 (n°8)

Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 1)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 2)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 4)
Comité des fêtes (page 7)

Informations pratiques

Le mot du Maire

Le temps des moissons,

Il est des moments où tout semble facile...

L'heureuse conclusion du chantier du Chemin du Village en souffrance depuis plus de onze ans, les travaux de la cour intérieure de la mairie, l'enfouissement des réseaux Sente Yapatcha, le verger communal, le PLU, tous ces évènements semblent se précipiter en quelques semaines. Pourtant tous ces chantiers ont été le fruit d'un important travail en amont qui a duré plusieurs années : recherche des subventions, des entreprises compétentes au moindre coût, surveillance au quotidien du déroulement des travaux.

Tout ceci a été rendu possible grâce l'engagement sans faille de l'équipe municipale et du personnel communal que je tiens à remercier ici.

Bien sûr il reste de nombreux problèmes à résoudre : l'assainissement refait par endroit, inexistant ailleurs, les chaussées largement dégradées ici et là, la pression de la spéculation immobilière sur certains secteurs et bien sur l'état de notre pays qui suscite de larges inquiétudes avec à venir des réformes qui toucheront une fois de plus les classes moyennes.

Enfin ne boudons pas notre plaisir, profitons de la belle saison, des vacances et des manifestations communales proposées par le Comité des Fêtes.

Bon été à tous. Bien cordialement.

Laurent Skinazi





I - *Gestion et administration de la Commune*

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme remplaçant le Plan d'Occupation des Sols appliqué depuis 1995 a été arrêté lors de la réunion de conseil municipal du 26 juin dernier.

Une réunion publique de concertation avec la population avait été organisée au mois de mai et les habitants ont pu avoir les réponses à leurs diverses interrogations. Nous avons eu le plaisir de constater que ce projet était bien accueilli par la population.

Nous entrons maintenant dans la phase administrative qui sera suivie de l'enquête publique avant l'approbation dans les mois qui suivent.

Participation transports scolaires

La participation communale pour le transport scolaire des enfants de Haute-Isle se rendant à l'école de La Roche-Guyon est de 42.00 €, celle pour la carte IMAGINE'R* est de 20.00€.

Concernant la carte OPTILE* (vers le collège de Bray et Lu) la part revenant aux familles a très nettement augmenté pour la rentrée 2012, le conseil municipal a donc décidé de participer à hauteur de 20.00 € par carte.

** venir impérativement en mairie faire tamponner le formulaire en se munissant d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.*



II – *Grands chantiers & projets*

Travaux de consolidation Chemin du Village.

Victime d'une catastrophe naturelle en 2001, le Chemin du Village se devait de retrouver un aspect compatible avec les règles de sécurité, d'écoulement des eaux pluviales et de cohérence avec l'environnement urbain.

C'est maintenant chose faite pour la partie qui avait été endommagée en 2001. Comme il a été fait antérieurement Route de la Vallée, les accès riverains ont pu être aménagés aux frais, bien entendu, des propriétaires.

La chaussée demeure néanmoins fort vétuste en amont et en aval de cette réfection. Elle sera évidemment refaite dès que nous le pourrons.



Cour de la mairie

La cour de la mairie a fait l'objet de travaux créant ainsi un espace culturel et de rencontres. Le sol a été creusé, nivelé et un dallage respectant l'architecture du lieu a été posé. L'évacuation des eaux pluviales a été remaniée car celles-ci, lors des gros orages, traversaient de part en part le hall d'entrée.

Il pourra être envisagé, par la suite et selon les finances, de couvrir cette cour et ainsi permettre d'accueillir les diverses manifestations communales (expositions, cérémonies...).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ATC-TP de Vigny et subventionnés à hauteur de 60 % par la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).



Avant...



Pendant...



Après...



Goûter de noël

Le 18 décembre, les enfants et les anciens du village étaient conviés au traditionnel goûter de noël organisé par le CCAS qui se déroulait à la salle des fêtes de Vienne en Arthies.

Après un moment musical offert présenté par Camille, Fanny, Mathilde et Sarah du group « The Black Feet » un invité de marque faisait son entrée sous les yeux éballis des plus jeunes : le tant attendu Père Noël...

Il a ensuite commencé, comme le dit la chanson « sa distribution de surprises » aux enfants (jouets, places de cinéma...) et aux anciens (panier garni).

Les membres du CCAS ont servi le goûter que chacun a apprécié.



Cérémonie des voeux

Le 20 janvier, la municipalité a présenté lors d'une cérémonie organisée à la mairie ses voeux aux habitants de Haute-Isle, à Monsieur le Député Philippe Houillon, Madame Stéphanie Von Euw Conseillère Régionale, aux élus de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine et des communes voisines, les représentants de la sécurité (Brigade Territoriale de Magny en Vexin, SDIS de Bray et Lu), de la paroisse et du Comité des Fêtes.

C'était le moment de présenter le bilan de l'année passée : la rénovation du dallage de l'église, la création d'une allée piétonne Route de la Vallée (facilitant et sécurisant l'accès aux arrêts de bus), l'aménagement du verger communal, l'avancée de l'élaboration du PLU.



Ensuite les projets pour 2012 étaient évoqués : travaux de sécurisation Chemin du Village, dernière tranche de l'enfouissement des réseaux Sente Yapatcha et aux Iles Volantes, le fin de l'élaboration du PLU. Monsieur le Maire tient à souligner qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des aides et subventions et que les communes doivent être de plus en plus autonome financièrement ce qui est bien évidemment compliqué.

Monsieur le Maire a tenu à féliciter le Comité des Fêtes qui ne compte pas son temps ni son énergie pour dynamiser la commune par ses diverses festivités proposées et qui remportent toujours un vif succès.

Le vin d'honneur était ensuite servi.



Deux centenaires à Haute-Isle

La commune a la joie et la fierté de compter deux centenaires parmi ses habitants : Madame Dupouyet (Résidence de Chantemesle) né le 23 février 1912 et Monsieur Boutilly né le 19 avril 1912, preuve qu'il fait bon vivre à Haute-Isle... Nous leur adressons une nouvelle fois nos félicitations et nos meilleurs souhaits pour la suite.



Championnat de France des élus

Le 31 mars était organisé à Villers en Arthies le Championnat de France des élus en course à pied et VTT.

Venus des quatre coins de la France, plus de 100 participants étaient inscrits. Béatrice Paysant a représenté courageusement les couleurs de Haute-Isle dans l'épreuve des 10 km de course à pied et s'est sous un petit crachin qu'elle s'est élancée.

A l'issue de la journée, elle était récompensée par Monsieur Houillon en tant que seule participante féminine du canton. Nous tenons à la remercier et à la féliciter pour sa participation.



Concert Quatuor Via Nova

C'est toujours un rare plaisir d'accueillir le Quatuor Via Nova de Jean Moulliére.

Dans une église troglodytique pleine à craquer nous avons pu savourer Mozart, Fauré et une époustouflante interprétation de la « Jeune fille et la Mort » de Frantz Schubert.

C'est une « standing ovation » digne d'un concert de rock qui a saluée les interprètes.

Nous veillerons à reproduire annuellement ce type de manifestations.



M. BRAYE Président de la CAMY, M. le Maire,
M. RENARD Président de la Communauté
de Commune Vexin Val de Seine



Jean Moulliére



Comité des Fêtes

Concours de pétanque

Après une semaine estivale, ce dimanche 1^{er} avril 2012 était une journée bien fraîche mais cela n'a en rien découragé les 24 amateurs de pétanque qui se sont inscrits au concours organisé comme chaque année par le comité des fêtes. Avant de jouer il était nécessaire de prendre des forces : tout d'abord l'apéritif offert par le Comité des Fêtes puis le traditionnel pique-nique sorti du panier de chacun partagé dans la joie et la bonne humeur.

Sur le terrain, après une dure bataille sous l'œil d'un arbitre très concentré, le 1^{er} prix a été remporté par notre adjointe municipale et trésorière du Comité, Béatrice Paysant (qui, il faut le rappeler, avait participé la veille au Championnat de France des élus, voir l'article) le second prix par Inouck Lemonnier, 3^{ème} Charles Eziguian et 4^{ème} Daniel Richard.

Madame Camus, présidente du Comité des Fêtes, remercie toutes les personnes présentes et espère les revoir l'année prochaine ainsi que tous nouveaux joueurs désireux de partager un moment de convivialité. Elle remercie également toute son équipe sans qui ces moments de fête ne seraient pas ce qu'ils sont.



Concert de la Chorale SopAITéBa

Les commentaires des spectateurs qui ont assisté à la représentation de la chorale SopAITéBa de Lommoye (et ses environs) en ce 2 juin ont été forts élogieux et résumaient parfaitement le magnifique concert que nous ont interprété ces 30 choristes dans notre église troglodytique.

La chorale SopAITéBa (Soprano, Alto, Ténor, Basse) est née en décembre 2003, une dizaine d'habitants alliant leurs voix pour les chants de noël dans l'église du village. Cette aventure a continué et le noyau d'une dizaine de personnes s'est élargi et compte actuellement 35 choristes issus du village et ses alentours. Chaque jeudi, ils chantent avec, certes, une certaine rigueur, mais aussi et c'est bien là le plus important, une vraie bonne humeur et un réel plaisir de chanter ensemble...que l'on retrouve lors de leurs concerts d'ailleurs.

Un programme riche et de grande qualité, sous la direction musicale de Marie et Christophe Roger, a donc fait voyager l'auditoire à travers le temps et les cultures passant d'un chant liturgique orthodoxe à un splendide solo de négro spiritual, d'un chant religieux zoulou à un poème d'Apollinaire magnifiquement interprété sans oublier une Ballade Nord Irlandaise ou un entraînant Tourdion. Au total pas moins de 17 interprétations toutes aussi belles les unes que les autres.

Le Comité des Fêtes remercie vivement la chorale SopAITéBa pour sa venue à Haute-Isle et la félicite une nouvelle fois pour ce fabuleux moment.

(vidéo disponible sur le site de la commune : www.hauteisle.fr)



Résidence de Chantemesle

Le 24 février était une journée exceptionnelle pour toute l'équipe de la Résidence de Chantemesle et ses résidents, en effet une fête était organisée à l'occasion des 100 ans de Madame DUPOUYET.

L'émotion était intense lorsque la nouvelle centenaire est arrivée dans le salon car quatre générations lui avaient fait la surprise de venir pour cet évènement les bras chargés de fleurs et de cadeaux...ce qui l'a laissé sans voix. Après le repas, l'ambiance était encore plus à la fête, tout le monde participant en chantant et dansant.

Madame DUPOUYET a reçu un magnifique bouquet de fleurs de la directrice de la Résidence et les félicitations de Béatrice Paysant représentant la commune. Vint ensuite le grand moment du gâteau d'anniversaire que chacun a trouvé aussi bon que beau...

Nous adressons une nouvelle fois nos plus sincères félicitations à Madame DUPOUYET et nous saluons à cette occasion la directrice et tout le personnel de la Résidence qui sont toujours aux petits soins et à l'écoute des résidents.



Les news des Blacks Feet...

Dans le bulletin n°4 nous vous présentions le groupe « The Blacks Feet » et nous faisions connaissance avec Camille, Fanny, Mathilde et Sarah.

Ces quatre jeunes filles ont réjoui bon nombre d'habitants de la commune en participant à de nombreuses manifestations (goûter de noël, fête de l'été..) et en interprétant leurs compositions...

Le temps a passé, leur plaisir de chanter ensemble ne s'est pas tarie bien au contraire. Plaisir que l'on retrouve dans leur 1er CD* qui vient de sortir. Ce CD est le fruit de leur passion pour la musique mais aussi de beaucoup de temps, de travail et de persévérance.

Nous leur adressons nos sincères félicitations, leur souhaitons un beau succès et surtout que ce CD ne soit que le premier d'une longue série...



*CD disponible notamment en mairie au prix de 10.00€

Intervention des pompiers

Désidérément les petites bêtes aiment élire domicile à la mairie car après les abeilles il y a deux ans, un essaim de guêpes a élu domicile dans la cheminée de la mairie.

Ayant réussi à investir différentes pièces de la maison commune il a fallu l'intervention des pompiers de Bray et Lu pour les déloger. Une manœuvre impressionnante de haut de la grande échelle déployée à cet effet.



Championnat de France des élus en course à pied et VTT

Le championnat de France des élus en course à pied et VTT a été organisé cette année dans le Vexin, le samedi 31 mars 2012 à Villiers-en-Arthies, par Jean-François Renard, maire, et son épouse Muriel, présidente de l'association CFE 2012.

Venus des quatre coins de France, du Bas-Rhin aux Côtes-d'Armor et de la Seine-Maritime aux Hautes-Alpes, ils étaient plus de cent participants inscrits.

Le Vexin était représenté par Jean-François Renard, maire de Villiers-en-Arthies, Eric Dychus, adjoint à Théméricourt, Béatrice Paysant, adjointe à Haute-Isle, Laurent Astruc, adjoint à La Chapelle-en-Vexin, et Christophe Dumon, conseiller municipal à Villiers-en-Arthies. On notait aussi la présence de Grégory Bache, de Us, et de Fabrice Vandeville, de Charnon, non élus.

Le départ des 10 km de course à pied a été donné à 9h30 par un coup de revolver tiré par Guy Paris, conseiller général.

C'est Frédéric Deglos, conseiller municipal à Flancourt-Catelon (Eure), qui a remporté pour la troisième année consécutive l'épreuve en 34 mn 35 s, suivi par Julien Marché en 36 mn 23 s.

A partir de 13h45, ont eu lieu les épreuves de VTT sur un parcours de 7 km



E. Dychus, G. Bache, F. Vandeville, L. Astruc



Béatrice Paysant



Jean-François Renard



à parcourir de 2 à 5 fois en fonction des catégories établies selon l'âge des concurrents.

A l'issue de la journée, le classement des deux épreuves du combiné a été proclamé en présence du député Philippe Houillon.

La journée du samedi s'est achevée

par une soirée de gala organisée à la Ferme du Grand Chemin et les participants ont pu profiter le lendemain d'une journée dans le Vexin composée d'une sortie sportive en VTT sur la route des Crêtes et/ou d'une sortie culturelle avec visite de Vétheuil, Haute-Isle et La Roche Guyon.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mercredi : 9 h à 12 h Jeudi : 14 h à 18 h Samedi : 10 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

Le secrétariat sera fermé les mercredi 22 et 29 août et les jeudi 23 et 30 août.

Urgences & secours

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

Horaires déchetterie de Gasny :

Du lundi au samedi : 8h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.

ATTENTION : il faut désormais dissocier les branchages des autres déchets verts (tontes...) dans différentes bennes.

Les branchages ne doivent pas dépasser 70 cm de long.

En cas de non respect de ces nouvelles règles, vos déchets verts pourront être refusés.

Recensement de jeunes aux journées d'appel de préparation à la Défense (JAPD)

Pour mémoire : les jeunes doivent se faire recenser lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) entre la date anniversaire de leurs 16 ans et 16 ans + 3 mois. C'est encore possible au-delà de ce délai, sachant qu'une attestation de JAPD est nécessaire pour l'obtention du permis de conduire et des concours administratifs.

Mairie de Haute-Isle

- . Laurent SKINAZI
Maire
- . Alain ERRARD
1^{er} Adjoint
- . Mathieu de LA
ROCHEFOUCAULD
2^{ème} Adjoint
- . Béatrice PAYSANT
3^{ème} Adjoint

146, route de la Vallée
95780 – HAUTE-ISLE

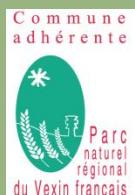
Tél : 01.34.79.73.24

Fax : 01.34.79.71.21

E-Mail : mairie-hauteisle@wanadoo.fr

Site internet :
www.hauteisle.fr

*« Ensemble agissons
pour le renouveau
de Haute-Isle »*



Relevé de compteur d'eau

En cas de changement de propriétaire ou de locataire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie.

Il est rappelé que **les canalisations après compteur sont sous la responsabilité des habitants** et qu'il appartient à chacun de vérifier qu'il n'y ait pas de perte d'eau. En cas de fuite après compteur, la municipalité ne peut prendre en charge l'excédent de consommation. Il est à signaler que certains distributeurs d'eau couvrent ces sinistres par des contrats d'assurance. Ces contrats ont certes un coût et nous vous laissons l'appréciation de choisir la nécessité d'y recourir. Des publicités de ces organismes vous ont été adressées par ces derniers.

Chiens errants :

Il est rappelé que les chiens n'ont pas à divaguer sur le territoire de la commune. Un chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître est considéré comme errant et peut être ramassé par la fourrière (les dépenses occasionnées étant à régler par le propriétaire). Il est important de savoir que si le chien provoque un accident, attaque ou mord une personne, c'est la responsabilité de son maître qui est évidemment engagée.

Il est donc demandé de veiller à ce que les chiens restent dans les propriétés et d'empêcher ceux-ci de se sauver.

Rappel de la réglementation de l'usage des appareils bruyants :

Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00